

République Togolaise
Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF)
Projet de gestion des terres et écosystèmes des zones semi arides du nord du Togo (GDTE)
Don FEM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

AON: N°034 DU 06 NOVEMBRE 2024

**Travaux d'installation des forages dans les paysages du projet de gestion durable
des terres et écosystèmes des zones semi arides du nord Togo (GDTE)**

1. La République Togolaise a obtenu un Don du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) en vue de financer le projet de gestion durable des terres et écosystèmes des zones semi arides du nord du Togo (GDTE) et à l'intention d'utiliser une partie de ces Dons pour financer des paiements au titre du marché relatif aux travaux d'installation des forages dans les localités du projet GDTE

Les Travaux seront exécutés en deux (02) lots :

2. Le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF), à travers le projet de gestion durable des terres et écosystèmes des zones semi arides du nord du Togo (GDTE), sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux d'installation des forages dans les localités les paysages du projet GDTE.

Le présent marché est constitué de deux (02) lots :

- Lot 1 : installation de quatre (04) forages positifs équipé de panneaux solaires dans les préfectures de la Kéran, de la kozah, d'Assoli et de la Binah de la région de la Kara ;
- Lot 2 : installation de quatre (04) forages positifs équipé de panneaux solaires dans les préfectures de Tone, de l'oti de Cinkassé et de Kpendjal-Ouest de la région des Savanes ;

Toute entreprise peut soumissionner pour tous les lots et en être attributaire suivant la combinaison la plus avantageuse. Chacun des lots comporte les **travaux de forage, de construction des supports polytank en béton armé y compris la fourniture de polytank de 3 m³ et installation des pompes solaire et des accessoires et fontaine**.

Le délai d'exécution maximum est de deux (02) mois pour chaque lot, tel que spécifié à la clause CGC.1.1 (r) de la section VI du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON)

4. Les soumissionnaires intéressés éligibles peuvent obtenir de plus amples renseignements auprès de la cellule Passation des Marchés du projet GDTE et examiner le Dossier d'Appel d'Offres au secrétariat de la personne responsable du marché du MERF, 47 Avenue Sarakawa, quartier administratif, non loin de l'ancien bâtiment de l'office Togolais des Recettes- Commissariat des Douanes et Droits Indirect ; Tél : (228) 90 86 70 76 à partir du **07 Novembre 2024** entre 8 heures et 12 heures et 15 heures et 17 heures (heure GMT) :

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- (a) avoir réalisé dans les travaux similaires au cours des **trois (3) dernières années** une moyenne annuelle de chiffres d'affaires égale ou supérieur à **une (01) fois** le montant de son offre financière ;

NB: Les sociétés nouvellement créés qui sont dans l'impossibilité de fournir les états financiers des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) exigés, sont autorisé à prouver leur capacité économique et financière par tout autre document substitutif distinct de l'attestation de capacité financières

- (b) avoir réalisé avec succès au cours des **cinq (05) dernières années**, en tant qu'entreprise principale **au moins deux (2) projets** de nature, de taille et de complexité similaires aux travaux du présent appel d'offres ;
- (c) justifier de la disponibilité, en indiquant les dispositions prises pour l'acquisition, en temps voulu du matériel minimum nécessaire pour l'exécution des travaux ;
- (d) proposer un personnel clé ayant de l'expérience dans la réalisation des travaux de nature et de complexité comparables au présent projet ;
- (e) disposer de liquidités et/ou présenter des pièces attestant que le soumissionnaire a accès, ou a à sa disposition, des facilités de crédit d'un montant de **0,5 fois** le montant de son offre ;
- (f) Pour les entreprises ayant un ou plusieurs marchés avec l'Administration, apporter la preuve que le niveau d'exécution de ces marchés, par leurs soins atteint 70%. Il est donc demandé de joindre obligatoirement la liste des marchés, le délai d'exécution, le délai déjà écoulé et leurs niveaux d'exécution.
- (g) Une marge de préférence au bénéfice des entrepreneurs et groupements d'entreprises nationaux **ne s'appliquera pas**.

Pour les entreprises en groupement, le mandataire devra être une entreprise nationale.

6. Le Dossier d'appel d'offres complet en **français** peut être obtenu par les soumissionnaires intéressés à l'adresse ci-dessous moyennant paiement en espèces contre reçu, d'un montant non remboursable de **50 000 Francs CFA**

7. Les soumissions, devront être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard : **le 06 Décembre 2024 à 10 heures 00 minutes**.

Les candidats placeront l'original et trois (03) copies de leur soumission dans deux (02) enveloppes intérieures séparées et cachetées portant l'une la mention « **ORIGINAL** » et l'autre « **COPIE** » selon le cas. Toutes ces deux enveloppes sont elles-mêmes placées dans une même enveloppe extérieure cachetée. Les enveloppes intérieures devront comporter le nom et l'adresse du soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure devra porter le nom de la prestation, le numéro de l'appel d'offres et l'adresse de l'Autorité contractante, tels qu'indiqués dans l'Avis d'Appel d'Offres.

Les dépôts électroniques **ne seront pas autorisés**. Les soumissions présentées hors délais seront rejetées.

Les Soumissions seront ouvertes physiquement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse ci-dessous le **06 Décembre 2024 à 10 heures 30 minute (heure GMT)**.

8. Toutes les soumissions **doivent** être accompagnées d'une **Garantie de Soumission (garantie bancaire)** d'un montant de :

✓ **Un million (1 000 000) F CFA pour chaque lot**

9. Les offres sont en hors taxes (HT). Le PNUD, agence d'exécution du Projet de gestion durable des terres et écosystèmes des zones semi-arides du nord du Togo est exonéré de toutes taxes conformément à l'accord- de base type en matière d'assistance signé entre le Gouvernement du Togo et le PNUD le 02 mai 1977

10. L'adresse mentionnée ci-dessus est :

Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières (MERF)

Adresse 1 : Att : Personne Responsable des Marchés Publics

Rue: 47, avenue Sarakawa

**quartier administratif, non-loin de l'Office Togolais des Recettes- Commissariat des
Douanes et Droits Indirects et du PNUD**

Numéro de téléphone : (00228) 90867076

**Le Ministre de l'Environnement et des
Ressources Forestières**



Katari FOMI BAZI